



Accidents de travail et licenciement

Par **jlouis**, le **30/10/2008** à **14:52**

je suis en accident de travail depuis le 3/02/2008 MON Medecin me juge inapt a la reprise d'un travail ne pouvant plus porter plus de 10kg et de ne rester assis plus de 3h il a cloturer mon arret avec sequel et impossibilite de reprendre un travail j' ai 54ans comment cela va ce passer et quel indemnite dois je attendre merci de me renseigner et de me dire comment pratiquer et quelle demarche a faire pour toucher une eventuelle indemnisation et a peu pres le montant auquel je peux pretendre merci de repondre par mail au jlnickels@hotmail .fr merci a l'avance